

Catégorie : A

Cadre d'emplois : Attaché

Fonction : Agente / agent de développement local

IFSE niveau : 7

Référence à rappeler : IE-2505

Date limite d'envoi des candidatures : mercredi 29 mai 2019

Contexte : La Ville de Grenoble poursuit une démarche ayant pour objectif de conduire plus fortement les politiques de développement et de cohésion sociale, en rapport avec les besoins des différents secteurs de la ville.

Il s'agit à la fois de travailler à une action publique globale qui dépasse les logiques de silos et s'adapte aux enjeux territoriaux mais aussi d'agir sur la capacité à entendre et prendre en compte des problématiques issues des citoyens et acteurs de la société civile et de soutenir des démarches collectives d'actions, de projets, d'organisation....

Cette démarche prend notamment appui :

L'existence d'un projet de territoire élaboré par les services de la ville et du CCAS. Le projet de territoire outil de travail, transversal, de suivi et de débat dans la durée, permet de hiérarchiser des priorités d'intervention de la Ville et de positionner l'action des services municipaux en mode projet.

L'identification d'une mission de directeur de territoire dans chaque secteur de la ville, en charge de conduire ce projet de territoire

Le fonctionnement de 10 Maisons des Habitants dont la vocation principale consiste à favoriser l'initiative locale et l'accès aux droits.

Le fonctionnement de directions de projets en charge de renforcer la capacité d'expertise et de support sur des thématiques clés, de piloter des projets en matière d'égalité et d'accès aux droits, de développement social, de démocratie locale et d'animer les réseaux de professionnels sur les secteurs, afin de conforter et d'appuyer les directions de territoire.

La création récente d'un service espace public et citoyenneté, appui aux territoires sur la conception de projets et démarches alliant nouveaux usages de l'espace public et nouveaux modes d'intervention.

Missions

Sous l'autorité de la responsable de la MdH Centre-ville et en lien avec la directrice de territoire 2, l'agent.e de développement local (ADL) portera l'animation du projet de l'équipement et de territoire auprès des partenaires et habitants. Pour cela, il devra :

- » Favoriser l'émergence, conduire et suivre des projets locaux dans le cadre des dispositifs de la politique de la ville et de développement de territoire
- » Favoriser et organiser l'expression ainsi que la mobilisation des habitants sur des préoccupations partagées par les habitants, quelle que soit la thématique évoquée
- » Informer les acteurs locaux sur les modalités d'appui qui existent à leurs initiatives, agir comme personne ressource, accompagner ces acteurs de proximité dans la mise en œuvre de leurs projets (recherche de financements, appui à l'écriture de projet collectif, conseil sur l'organisation de la gouvernance du collectif).
- » Impulser, organiser ou coordonner des actions collectives ou des manifestations ponctuelles en fonction des attentes et des besoins repérés auprès de la population du territoire (ex : actions Hors les murs, événements inter-quartiers, animation d'espaces publics en tension....)
- » Développer des liens avec l'ensemble du réseau d'acteurs locaux, afin d'accompagner et de développer une forte dynamique partenariale à l'échelle du territoire
- » Soutenir et développer une dynamique partenariale autour des projets portés par la Maison des Habitants (vélo-école, temps festifs, projets culturels, etc....)
- » Mettre en œuvre ou accompagner des dispositifs de la politique de la ville (contrat de ville, conseil citoyen politique de la ville – table de quartier)
- » Animer le fonds de participation des habitants

Profil

- » Justifiant de bonnes connaissances des dispositifs de la politique de la ville et plus globalement des dynamiques de développement local, vous bénéficiez d'une expérience dans le domaine de l'environnement social et associatif.
- » Doté de qualités relationnelles, d'écoute et de dialogue, vous avez une aptitude à travailler en relation avec les habitants, et une capacité à évoluer au sein d'un environnement partenarial. Vous avez un esprit d'initiative et savez animer groupe et réseau.
- » Disponible, vous faites preuves d'adaptation, d'autonomie et d'ouverture. Vous avez également un esprit de synthèse et des qualités organisationnelles.
- » Le contexte de travail des collectivités locales vous étant familier, vous saurez vous imprégner du contexte territorial dans lequel vous évoluerez.

Conditions de travail

- » Agent travaillant en lien étroit avec les équipes des autres pôles des MDH. Son champ d'intervention principal est le périmètre d'influence de la MDH dont il dépend mais il intervient également à l'échelle du territoire 2.
- » Plusieurs cadres de référence à prendre en compte : projet de territoire, contrat de projet de l'équipement avec la CAF, contrat de ville.
- » Disponibilité, flexibilité/souplesse dans les horaires de travail (travail en soirée, le week-end)

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Amélie AUDIBERT,
Directrice, Tél : 04 76 54 67 53**